

Conditions Générales De Vente

Article 1 - Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent, sans restriction ni réserve, à l'ensemble des ventes conclues par la société Michat Electronique auprès de tout acheteur professionnel désirant acquérir les produits proposés à la vente. Elles constituent, conformément à l'article L 441-1 du code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les parties.

Elles précisent notamment les conditions de commande, de paiement, de livraison et de gestion des éventuels retours des produits commandés par le client.

Article 2 - Dispositions générales

En l'absence d'un accord spécial et écrit de notre part, toute commande ou acceptation de devis à l'exception des marchés publics et des ventes aux collectivités locales entraîne sans réserve l'adhésion pour l'acheteur aux présentes conditions générales de vente.

Article 3 - Descriptif des produits

Nous nous réservons le droit d'apporter, sans préavis, toutes modifications techniques, esthétiques ou de tout ordre à nos produits sans avoir à modifier pareillement les produits commandés, livrés, ou à livrer. Les caractéristiques techniques, dimensions, performances et autres données figurant sur le site internet ou dans les catalogues ou tous autres documents ont le caractère de simple indication. Dans le cas où un fichier ou un document validé est envoyé par le client à Michat Electronique pour fabriquer un produit, notre responsabilité est entièrement dérogée sur les erreurs quelles qu'elles soient, dans l'hypothèse où ces erreurs sont présentes sur le fichier ou sur le document du client.

Article 4 - Commande

Nous nous réservons le droit de refuser toute commande d'un client avec lequel il existerait un litige.

Chaque commande doit faire l'objet d'une confirmation écrite (courrier ou mail).

Une commande confirmée ne peut plus être modifiée sauf accord exprès de notre part. Toute modification ultérieure sera facturée. L'annulation d'une commande dûment enregistrée ne peut être faite qu'avec notre consentement écrit. Sans cet accord, le client devra indemniser Michat Electronique pour la totalité des frais engagés (dont notamment, frais d'étude, outillages, pièces, matières, services...).

Article 5 - Tarifs et délais

Nos prix de référence sont fixés chaque année dans notre catalogue, ils sont donnés à titre indicatif et pourront être révisibles. Les produits commandés sont facturés au prix en vigueur lors de l'enregistrement de la commande.

Nos tarifs sont exprimés en euros HT départ usine, emballage et port facturés en sus.

Nos délais étant donnés à titre indicatif, les retards susceptibles d'intervenir ne peuvent donner lieu à quelconques indemnités de notre part, ni motiver le refus des marchandises.

Les délais s'entendent hors week-ends, jours fériés et périodes de fermeture annuelle de l'entreprise (congés de Noël et congés d'été, dates communicables sur simple demande à l'adresse info@michat.com).

Article 6 - Condition de paiement

Pour tout client ne possédant pas de compte ouvert dans nos livres, les ventes et prestations sont payables au comptant, par virement, à la commande. Pour tous nos clients « en compte », les délais de paiement sont fixés à 30 jours fin de mois le 10. Aucun escompte pour paiement anticipé ne sera accepté.

Au cours d'une exécution de commande ou de marché nous nous réservons le droit d'exiger toute garantie de paiement dans le cas où des éléments nouveaux sur la situation de notre client seraient portés à notre connaissance.

Les factures adressées à l'état, aux collectivités locales et à leurs établissements publics, sont payables suivant les modalités prévues par le code des marchés publics.

En tout état de cause, le non-règlement d'une fraction du prix à son échéance entraîne de plein droit :

- l'exigibilité immédiate de toutes sommes restant dues, après mise en demeure restée infructueuse.
- le paiement de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros, dont le montant est fixé par décret.

- le paiement d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de 10 points selon la loi de modernisation de l'économie.

Dans l'hypothèse où le vendeur se trouverait dans l'obligation d'engager toutes les actions de recouvrement judiciaire ou non, l'ensemble des frais et honoraires lié à ce recouvrement sera à la charge exclusive du client.

Article 7 - Transfert de propriété

La propriété des biens vendus ne sera transférée au client qu'une fois effectué le paiement intégral du prix. Nonobstant la présente clause de réserve de propriété, les risques de perte, de vol ou de détérioration des marchandises sont à la charge exclusive du client dès qu'il, ou un tiers désigné par lui, en prend physiquement possession ou dès la remise des produits à un transporteur indépendant choisi par le client.

En cas de défaut de paiement à son échéance, le vendeur pourra revendiquer les produits et résoudre la vente. Jusqu'à cette date, la clause de réserve de propriété conserve son plein droit.



Article 8 - Livraison des Produits

Les produits sont livrés en France métropolitaine à l'adresse indiquée par le client qui devra veiller à son exactitude. Tout colis renvoyé au vendeur à cause d'une adresse de livraison erronée ou incomplète sera réexpédié aux frais du client.

La livraison est effectuée, soit par la remise directe des produits au client ou à un tiers désigné par lui, soit par simple avis de mise à disposition qui permettra au client de retirer les produits, ou par délivrance à un transporteur indépendant.

Nos marchandises, livrées par nos soins ou par un tiers, voyagent toujours aux risques et périls du destinataire auquel il appartient, en cas de défectuosité apparente ou de manquant de faire toutes constatations nécessaires, vérifier les expéditions à l'arrivée et exercer s'il y a lieu tous recours contre les transporteurs seuls responsables. A défaut de réserves expressément émises par le client lors de la livraison, les produits délivrés par le vendeur seront réputés conforme en quantité et en qualité à la commande.

De ce fait, le destinataire devra, lors de la réception, contrôler les produits et formuler précisément sur le bon du transporteur les dégradations ou les manquants constatés, et, si nécessaire, refuser la marchandise. Toutes réserves non caractérisées, du type « sous réserve de déballage » ou « colis abîmé » seront non recevables. Le destinataire devra également confirmer par courrier recommandé ces réserves au transporteur au plus tard dans les 48 heures ouvrables suivant la réception du ou des articles, et transmettre une copie de ce courrier à « Michat Electronique, ZA Les Revols, 8 Rue Anders Celsius 26540 Mours Saint Eusèbe » en rappelant bien les références portées sur le bordereau de livraison. Le déchargement au lieu de livraison est assuré exclusivement sous la responsabilité et sous la garde du client, quelle que soit la participation apportée par le chauffeur du transporteur.

Toute reprise acceptée par le vendeur entraînera un avoir ou un échange, au choix de celui-ci, après retour des marchandises dans leur état d'origine.

Article 9 - Garantie

Le vendeur s'engage à livrer un produit de qualité conforme aux spécifications techniques requises.

La garantie du vendeur est néanmoins exclue :

- en cas d'incidents tenant à des cas fortuits, de force majeure, ou de classement du site en catastrophe naturelle.
- en cas de vandalisme ou de dégradations volontaires.
- lors du remplacement ou des réparations qui résulteraient de l'usure anormale du matériel, de détériorations ou d'accidents découlant d'une mauvaise utilisation, défaut de surveillance ou d'entretien et d'installation défectueuse de ce matériel
- en cas de modification des matériels sans l'autorisation expresse du vendeur.

Notre garantie est limitée exclusivement à la réparation ou au remplacement du produit reconnu défectueux provenant d'un vice de fabrication ou d'un défaut de matières, à l'exclusion de toute pénalité et/ou indemnité.

La réparation des pièces défectueuses n'engage pas la prolongation de la durée de garantie.

La garantie part du jour de livraison, les retours de matériel doivent être effectués en port payé, avec toutes les références concernant la panne. Le renvoi de matériel après réparation est fait en port payé pour le matériel sous garantie.

La garantie standard est de 24 mois, hormis les éléments OEM qui ne sont pas de notre fabrication (batteries, chargeurs de batteries, modems radio ou 3G) qui sont garantis 1 an.

Article 10 - Propriété intellectuelle

Le contenu du document associé aux CGV est la propriété de Michat Electronique et est protégé par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle.

Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et est susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

En outre, le vendeur reste propriétaire de tous les droits de propriété intellectuelle sur les photographies, présentation, études, dessins, modèles, prototypes, etc. réalisés.

Le client s'interdit donc toute reproduction ou exploitation desdites études, dessins, modèles et prototypes, etc., sans l'autorisation expresse, écrite et préalable du vendeur qui peut la conditionner à une contrepartie financière.

Article 11 - Litiges

Tous litiges relatifs à nos ventes, même en cas de recours en garantie, seront de la compétence exclusive du tribunal de Commerce de Romans sur Isère ou du Tribunal Administratif de Grenoble dont dépend le siège social de Michat Electronique.

Article 12 - Acceptation du Client

Les présentes conditions générales de vente ainsi que les tarifs sont expressément agréés par le Client qui déclare et reconnaît en avoir parfaite connaissance et renonce de ce fait à se prévaloir de tout document contradictoire et notamment de ses propres conditions générales d'achat.

Aucune dérogation aux présentes conditions générales de vente ne pourra être effectuée sans confirmation écrite de notre part.